

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



15177189

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

10 -12- 2015

TRIBUNAL DE COMMERCE

division TOURNAI

*du Notaire
AL*

N° d'entreprise : 0401.240.104

Dénomination

(en entier) : **LA FRATERNELLE**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE COOPERATIVE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : RUE DE MENIN, 20 C13 - 7700 MOUSCRON

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : NOMINATION ADMINISTRATEURS

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2015, le Président présente trois nouveaux membres à l'acceptation des voix présentes comme nomination dans la fonction d'administrateurs :

- ASBL Maison de la Solidarité de Wallonie Picarde (BCE 0414.101.908), ayant son siège social Rue du Fort, 48 à 7800 Ath, représentée par Monsieur Willy Vanmarcke
- ASBL Centrale de Services à Domicile de Wallonie Picarde (BCE 0459.420.011), ayant son siège social Rue du Val, 2 à 7700 Mouscron, représentée par Monsieur Sébastien Choquet
- ASBL Amitié, Loisirs et Sports d'Herseaux (BCE 0432.026.122), ayant son siège social Chaussée des Ballons, 444 à 7712 Herseaux, représentée par Monsieur Guy Hovelaque

Le mandat des administrateurs sera non rémunéré.

Leur mandat prend cours le jour de l'assemblée générale du 22 juin 2015 et prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016.

VANMARCKE Willy,
Président du Conseil d'administration.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/12/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature